

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE LE PALOISEL ELEMENTAIRE

Tél : 01 60 60 71 12 Fax : 01 60 60 71 12 Courriel : Ce.0771370w@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 08 /11 /2016 De 18 H 30 à 19H30
--	--	--

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ● M. Vigneulle (Directeur- CM1) ● Mme Lioret (CP) ● Mme L'Hénoret (CP) ● Mme Bourdoulous (CE1) ● Mme Fourot (CE1) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme Deherder (CM1/CM2) ● Mme Dewitte (CM2) ● Mme Guérin-Bouziane (CE2/CM2) ● M. Morin (CE2) ● M. Benvel (décharge dir.)
Membres du RASED	● Mme Lemburg (Psychologue)	
IEN ou son représentant	● Mme Beaulaton	
DDEN	●	
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme Di Mascio (UNAAPE) ● M. Reboussin (UNAAPE) ● Mme Nedelec Frejus (UNAAPE) ● M. Robert (UNAAPE) ● M. Canault (UNAAPE) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme Touyeras (UNAAPE) ● Mme Seignemartin (UNAAPE) ● Mme. Reboussin(UNAAPE) ● M. Nedelec (UNAAPE)
Le maire ou son représentant	● M. Geoffroy ou M. Hoarau	
Conseiller municipal	● M. Leray	
Autres membres invités	●	●
	●	●
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)	
●	● Mme Beaulaton	● M. Geoffroy ou M. Hoarau
●	● M. Leray	● M. Reboussin
	● Mme. Reboussin	● M. Nedelec

1. Modalités de fonctionnement du conseil d'école.

Le directeur informe des modalités de fonctionnement du Conseil d'Ecole

2. Vote du règlement intérieur.

A la demande de Mme L'Inspectrice, le chapitre 3 paragraphe, 3.3 a été modifié comme suit :
Ce paragraphe :

S'il apparaît après une période probatoire d'un mois qu'aucune amélioration n'a pu être apportée au comportement de l'enfant, une décision de changement d'école pourra être prise par l'inspecteur de l'éducation nationale sur proposition du directeur, après avis du conseil des maîtres et avis du conseil d'école. La famille doit être consultée sur le choix de la nouvelle école. Elle peut faire appel de la décision de transfert devant l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale

A été remplacé par celui-ci :

À l'école élémentaire, s'il apparaît que le comportement d'un élève ne s'améliore pas malgré la conciliation et la mise en œuvre des mesures décidées dans le cadre de l'équipe éducative, il peut être envisagé à titre exceptionnel que le directeur académique des services de l'éducation nationale demande au maire de procéder à la radiation de l'élève de l'école et à sa réinscription dans une autre école de la même commune.. La famille doit être consultée sur le choix de la nouvelle école. Elle peut faire appel de la décision de transfert devant l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

LE PALOISEL ELEMENTAIRE

3. Effectifs, structure et prévision pour l'an prochain.

Actuellement : 232 élèves :

46 CP
50 CE1
46 CE2
47 CM1
43 CM2

66 GS arrivent au CP l'an prochain, donc avec 255 élèves, une ouverture de classe est probable. (L'ouverture se ferait à partir de 248 élèves)
La nouvelle classe se tiendrait dans l'actuelle BCD.

4. Le Livret Scolaire Unique

Un Livret Scolaire Unique va être mis en place par le ministère de l'éducation nationale et va remplacer les livrets utilisés actuellement.

Les livrets devraient être consultables en ligne pour les parents d'élèves avec un code d'accès. Ce module sera mis en place prochainement.

Afin de permettre d'une part que ce livret soit pleinement opérationnel, d'autre part aux enseignants de la paramétrer, les livrets seront accessibles fin janvier. Pour cette année les livrets seront remplis par semestre (donc 2 dans l'année).

5. Projets pédagogiques

Les CE2, CM1, CM2 participent à une classe d'eau (une semaine en mai)

Il s'agit de différentes activités sur le thème de l'eau : M. Boin apportera son aide au projet.

Un certain nombre d'intervenants travaillant autour de l'eau viendront apporter leur aide ou leur témoignage.

Une personne viendra une fois par semaine pour goûter l'eau. Des objets pourront être fabriqués.

Les CM2 ont un projet vélo et participeront à la course contre la faim.

Les CP ont un projet théâtre à partir de janvier.

Les CP, CE1 et les CE2 de M. Morin se sont engagés dans un projet choral autour des chansons de Steve Waring.

6- Bilan A.S.C.

Un bilan a été remis aux membres du CE. (voir annexe)

7- Questions diverses

Mis en place PPMS et alertes attentats

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) est en place depuis quelques années, à la base pour réagir aux risques naturels ou exceptionnels. Avec les attentats et le plan Vigipirate, des exercices de confinements ou d'évacuation sont prévus

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE LE PALOISEL ELEMENTAIRE

Le premier se déroulera le 29 novembre.

Un scénario académique nous a été envoyé : « Des terroristes ont attaqué l'hôtel de ville et se sont enfuis » : Confinement obligatoire dans l'école durant 45 mn.

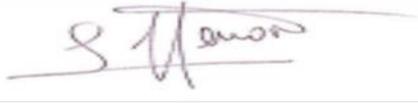
Les familles seront averties de ces exercices.

Des observateurs seront choisis parmi les parents d'élèves, le personnel de l'accueil, et de l'inspection.

Prochain conseil d'école : Vendredi 3 mars 2017

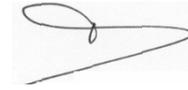
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
LE PALOISEL ELEMENTAIRE

La Secrétaire,



Laure L'HENORET

Le Directeur



Dominique VIGNEULLE